



SÈVRE ET BOCAGE

Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES dans la « transition 0 phyto »



DES ACTIONS CONCRÈTES
pour les collectivités,
associations et habitants.



Artisan du changement environnemental
Bocage • Vendée • Deux-Sèvres

NOS PRINCIPES D'ACTION



L'action développée par le CPIE s'appuie sur ces motivations :

- La volonté de développer une **citoyenneté active** fondée sur le respect de l'autre, la solidarité, la tolérance, la laïcité, la responsabilité et l'engagement individuels et collectifs.
- La conviction que l'**évolution de nos comportements individuels et collectifs** est indispensable à la préservation de la qualité de l'environnement et à la gestion raisonnée des ressources de la planète.
- La mise en œuvre de stratégies visant à **développer la capacité de la personne à agir de manière autonome en conscience des réalités, enjeux et complexité du monde** dans lequel elle vit.

Les principes d'action du CPIE :

L'**ancrage territorial** du CPIE apparaît comme une caractéristique importante de nos actions. Cette dernière trouve à la fois son sens, son support et sa motivation dans ce **lien au terrain et dans la connaissance fine des acteurs** du territoire (élus, agents, techniciens...).

Les CPIE cherchent, à travers leurs actions, à :

- **Privilégier le terrain** comme lieu d'implication, support de compréhension des problématiques environnementales et facteur d'intérêt, de motivation, de questionnements.
- **Privilégier la mixité des publics** (élus, agents, habitants, collectifs) afin de développer des regards croisés sur des pratiques et des aménagements.
- **Valoriser le retour d'expériences.**

La CPO (Convention Pluri-annuelle d'Objectifs) : l'outil règlementaire qui permet une contractualisation simple et efficace entre une collectivité et une association de son territoire.

Parce qu'elle sert l'intérêt général, parce qu'elle permet la co-construction du projet entre les deux parties, parce qu'elle favorise une meilleure maîtrise de l'activité et de son coût par la collectivité, parce qu'elle coûte moins cher qu'un marché public et parce que sa mise en œuvre offre plus de souplesse qu'un appel d'offres généralisé, les CPO sont plébiscitées lors des partenariats établis entre le CPIE et les collectivités qui lui font confiance. Elles sont généralement établies sur 3 ans.

LE LABEL CPIE

Les CPIE, nés il y a 40 ans à l'initiative des ministères de l'environnement, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'agriculture, sont des associations qui agissent sur leur territoire en faveur du développement durable dans les domaines de :

- **L'éducation à l'environnement**
- **l'accompagnement des projets de territoire.**

Il existe 80 CPIE en France, réunis au sein de l'Union nationale des CPIE, forte de 40 ans d'expériences au service des territoires et reconnue d'utilité publique.

LE CPIE SÈVRE ET BOCAGE

Une association de **350** adhérents et **11** salariés

Forte de sa volonté de mettre en valeur l'environnement principalement, mais également la culture et le patrimoine rural, le CPIE Sèvre et Bocage se donne pour mission de **sensibiliser et d'accompagner l'ensemble des acteurs dans la prise en compte et l'intégration des enjeux du développement durable à l'échelle locale.**

S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général, l'association participe, **avec les habitants du territoire et en favorisant tous les partenariats**, à l'émergence d'initiatives, pour accompagner les acteurs dans leurs projets et assurer une sensibilisation des citoyens à travers une démarche pédagogique et technique. (...)

Également, à partir de son siège social à la Maison de la Vie Rurale à La Flocellière, l'association anime (...) un **centre de ressources** à destination des populations locales et touristiques.

L'association est labellisée CPIE Sèvre et Bocage (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) depuis 2000.

NOS PROPOSITIONS



Accompagnement technique des élus et des agents :

- **Médiation entre les élus et les agents pour définir une culture commune sur le «0 phyto» et une feuille de route** : mise en place d'un groupe de travail élus-agents-habitants pour faire émerger des projets singuliers en fonction des besoins des uns et des autres.
- **Formation technique des agents, mise en place d'expérimentations et assistance** :
 - Reconnaissance des plantes sauvages et adaptation des pratiques
 - Fleurissement alternatif : vivaces, végétalisation en pieds de mur...
 - Gestion du patrimoine bocager : haies, prairies, zones humides...
 - Végétalisation d'espaces : cimetières, zones minérales, trottoirs, cheminements...
 - Soutien à la planification, l'organisation et la programmation des équipes.

Le CPIE Sèvre et Bocage favorise systématiquement la **mise en réseau et le partage d'expériences** avec les collectivités locales impliquées dans des démarches similaires et avec des partenaires techniques (pépiniéristes, grainetiers) ou financiers potentiels.



Sensibilisation et implication des habitants :

- **Mise à disposition d'expositions** pour informer les habitants sur divers sujets liés à la transition «0 phyto»
- **Animation de rencontres-débats** pour sensibiliser les habitants aux pratiques de jardinage naturel.
- **Animation d'actions participatives** pour impliquer les habitants à l'entretien de leur cadre de vie.
- **Animation de bouts de jardin** pour sensibiliser les habitants aux pratiques de jardinage naturel à partir d'expériences menées dans la commune.
- **Participation d'habitants de la commune à l'opération « Bienvenue dans mon jardin au naturel »** pour sensibiliser et encourager les habitants aux pratiques de jardinage naturel.

Votre commune peut être couverte par des dispositifs techniques ou financiers en faveur de la réduction des pesticides (Charte de l'éco-jardinier de la Sèvre Nantaise, Contrats de territoires...)

Contactez-nous pour vous renseigner !

LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La loi Labbé, relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit :

- **au 1er janvier 2017 :**
l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et lieux de promenades ouverts au public.
- **à partir de 2019 :**
l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers.

20 ANS D'EXPÉRIENCES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES DANS LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES

Forte de ses 20 années d'expériences en faveur de la connaissance et de la préservation du patrimoine naturel aux côtés des acteurs du territoire, le CPIE Sèvre et Bocage vous propose plusieurs **actions concrètes pour accompagner la transition de vos communes et de ses habitants vers le 0 phyto.**





MÉDIATION ÉLUS - AGENTS POUR UNE CULTURE COMMUNE SUR LE «0 PHYTO»

DURÉE

EN FONCTION DE LA DEMANDE

Pour une transition «0 phyto» partagée et comprise et pour faire émerger des projets communaux singuliers en fonction des besoins exprimés par les uns et les autres

Le principe :

- La commune met en place un groupe de travail élus-agents-habitants sur la transition «0 phyto»,
- Le CPIE accompagne la réflexion du groupe pour définir une culture commune sur la gestion écologique des espaces publics et établir une feuille de route pour surmonter les points de difficultés via des solutions alternatives,
- Le CPIE appuie la mise en oeuvre de la programmation.

L'organisation :

- La commune et le CPIE s'accordent sur les objectifs à atteindre, les actions à mettre en oeuvre et une période d'accompagnement,
- Une convention (pluri-)annuelle d'objectifs est signée,
- L'action programmée se déroule de manière progressive, sur plusieurs années généralement (3 à 5 ans).



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ÉLUS ET DES AGENTS



Accompagnement du réaménagement du cimetière



Végétalisation à partir de plantes rases pour entretenir les «points noirs - pesticides» des communes

LES PARTENARIATS EN COURS SUR LA TRANSITION 0 PHYTO

Le CPIE accompagne la transition 0 phyto des collectivités suivantes :

Communauté de communes du Pays de Pouzauges, Communauté de communes du Pays des Herbiers, Saint-Mesmin, La Meilleraie-Tillay, Rochetrejoux, Saint-Malo-du-Bois, Saint-Laurent-sur-Sèvre, Cholet, Mauléon.

Il est partenaire technique des structures suivantes : EPTB Sèvre Nantaise, Vendée Eau, les contrats de territoire de Rochereau, l'Angle-Guignard et la Bultière.



FORMATION TECHNIQUE, EXPÉRIMENTATION ET ASSISTANCE

DURÉE EN FONCTION DE LA DEMANDE

Pour une transition «0 phyto» pragmatique et adaptée aux réalités du terrain

Le principe :

- Le groupe de travail et le CPIE s'accordent sur les besoins en formation et en accompagnement des équipes techniques :
 - Soutien à la planification, l'organisation et la programmation des équipes,
 - Reconnaissance des plantes sauvages et adaptation de pratiques,
 - Fleurissement alternatif : vivaces, végétalisation en pieds de mur...
 - Gestion du patrimoine bocager : haies, prairies, zones humides...
 - Végétalisation d'espaces : cimetières, zones minérales, trottoirs, cheminements...
- Le CPIE accompagne la mise en oeuvre des expérimentations,
- Le CPIE met en oeuvre le suivi technique de la programmation en lien avec les équipes.

L'organisation :

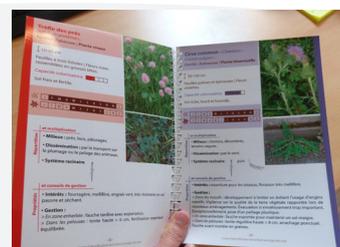
- La commune et le CPIE s'accordent sur les objectifs et une période d'accompagnement,
- Une convention d'objectifs est signée,
- L'action programmée se déroule.



ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES ÉLUS ET DES AGENTS

EXEMPLES D'ACCOMPAGNEMENT

- Reconnaissance des plantes sauvages et adaptation des pratiques des agents
- Mise en place de formations co-construites avec les agents / création d'outils pédagogiques facilitant le travail de terrain / animation de cycle de formation-expérimentation sur 2 ans, reparté sur les saisons.



Création d'un guide pratique d'identification de la flore spontanée et principes de gestion adaptée

- Végétalisation d'espaces «points noirs» : cimetières, zones minérales, trottoirs, cheminements...

Médiation avec les différents acteurs du projet (élus, aménageurs, marbriers) / Mise en place d'expérimentations (fleurissement pied de mur, végétalisation inter-tombe, choix variétal, itinéraire technique en fonction des contraintes de sols et de météo...) / Mise en relation avec un réseau de professionnels (pépiniéristes) / Encadrement de chantier bénévole pour la réalisation (ou en lien avec les programmes pédagogiques scolaires en place dans la commune.)



Conception d'un fleurissement durable à Saint-Malo-du-Bois



LA MISE À DISPOSITION D'EXPOS

TERRITOIRE
COMMUNAL / INTERCOMMUNAL
DURÉE
EN FONCTION DE LA DEMANDE

Sensibiliser les habitants à leur patrimoine naturel

Le principe :

- Le CPIE met à disposition une exposition ponctuellement dans la commune, en fonction de son choix :
 - « Sauvages de rues » pour faire changer le regard sur les plantes sauvages
 - « Portraits de jardiniers » pour valoriser l'action de jardiniers au naturel
 - « Des monstres dans mon jardin » pour comprendre le rôle de la biodiversité au jardin
 - « Nos cours d'eau, des espaces aux multiples usages », pour sensibiliser au fonctionnement des cours d'eau
 - « Les mares, un milieu fabuleux », pour mieux comprendre, créer et entretenir ces espaces
 - « Découvrons nos zones humides », pour comprendre leurs caractéristiques, rôles et modes de gestions

L'organisation :

- La commune et le CPIE conviennent d'une période pour la mise à disposition de l'exposition
- Un contrat de prêt est signé
- La commune se charge d'informer les habitants

SENSIBILISATION ET IMPLICATION DES HABITANTS

DES VIDÉOS DE SENSIBILISATION AU JARDINAGE NATUREL

Le CPIE peut mettre à disposition des courtes vidéos thématiques, pour vos sites internet, newsletters, accueil de mairies... :

Tout sur la gestion différenciée

Comment réussir vos plantations de tomates ?

Comment jardiner sans travailler le sol ?

Comment entretenir une pelouse au naturel ?

Comment lutter contre les maladies et les ravageurs naturellement ?

Comment fleurir avec des plantes vivaces ?

Comment cultiver des légumes oubliés ?

Comment créer et entretenir une mare dans son jardin ?





—
SENSIBILISATION ET
IMPLICATION DES
HABITANTS

LES RENCONTRES - DÉBATS

—
DURÉE
DE 30 MINUTES À 2H

Sensibiliser les habitants aux techniques du jardinage naturel, à l'évolution des pratiques communales pour la gestion de l'espace public

Le principe :

- Un salarié du CPIE ou un jardinier-expert anime une conférence-causerie suivie d'un débat avec les participants
- Le thème peut être généraliste (jardiner au naturel, pourquoi, comment...) ou spécifique à une demande (faire ses propres graines, les traitements naturels...)
- L'intervention s'adapte de 30 minutes à 2h selon les besoins (vœux du Maire, concours maisons fleuries, soirée spéciale...).

L'organisation :

- Le CPIE et la commune s'accordent sur un thème, une date et un lieu
- Le CPIE propose des outils de communication en amont
- La commune et le CPIE se chargent d'informer et de mobiliser les habitants.





L'ANIMATION D' ACTIONS PARTICIPATIVES

TERRITOIRE
QUARTIER / COMMUNAL / INTERCOMMUNAL

Impliquer les habitants dans l'entretien de leur cadre de vie et dans les démarches liées à la transition « 0 phyto »

Le principe :

- Le CPIE et la commune animent une action avec les habitants d'un quartier ou d'un hameau : semis, plantation, entretien...
- Le CPIE délivre des conseils techniques aux habitants,
- Le CPIE peut accompagner régulièrement les travaux d'un groupe d'habitants bénévoles.

L'organisation :

- La commune et le CPIE s'accordent sur les dates et lieux d'intervention, la mise à disposition de matériels ou de fournitures de plantation,
- La commune se charge d'informer et de motiver les habitants,
- La commune se charge de prévoir un moment convivial pour clôturer le chantier.



SENSIBILISATION ET
IMPLICATION DES
HABITANTS

REPENSER
L'AMÉNAGEMENT DES
ESPACES PUBLICS
AVEC LES HABITANTS
POUR UNE GESTION
SANS PRODUIT PHYTO



Plantation de vivaces par les habitants, dans les massifs d'un village, à Rochetretoux



Fleurissement des abords d'un calvaire à Saint-Mesmin



Animation d'un groupe d'habitants bénévoles à Rochetretoux



Nettoyage des rues avec les enfants à Moulins (Mauléon)



—
SENSIBILISATION ET
IMPLICATION DES
HABITANTS

LES ANIMATIONS BOUTS DE JARDIN

TERRITOIRE
COMMUNAL / INTERCOMMUNAL

DURÉE
UNE DEMIE-JOURNÉE

Sensibiliser les habitants au jardinage naturel en s'appuyant sur un jardinier de la commune. Dans le cadre d'une dynamique communale autour de la diminution des pesticides.

Le principe :

- Un jardinier ouvre ponctuellement son jardin aux habitants de la commune ou de la communauté de communes,
- Un apport théorique et technique, des échanges d'expériences est animé par le CPIE et le jardinier accueillant,
- De la documentation est mise à disposition des habitants.

Les thèmes abordés :

- Les pratiques de jardinage naturel
- Les traitements naturels
- Le compost
- La gestion du sol vivant

...





BIENVENUE DANS MON JARDIN AU NATUREL

TERRITOIRE
COMMUNAL / INTERCOMMUNAL
DURÉE
UN WEEK-END EN JUIN

Sensibiliser les habitants au jardinage naturel en s'appuyant sur un jardinier de la commune. Dans le cadre d'une opération nationale coordonnée par les CPIE et d'une dynamique communale autour de la diminution des pesticides.

Le principe :

- Un jardinier au naturel ouvre son jardin aux habitants,
- Des échanges d'expériences et de pratiques se créent entre le jardinier accueillant et les visiteurs,
- De la documentation est mise à disposition des habitants.

L'organisation :

- Le jardinier et le CPIE se mettent en relation,
- Un réseau d'une dizaine de jardiniers accueillants est mis en place pour chacune des éditions, il est animé par le CPIE,
- Le CPIE se charge de la communication et de la signalétique de l'événement.



SENSIBILISATION ET IMPLICATION DES HABITANTS

25 HABITANTS ONT OUVERT LEUR JARDIN DEPUIS 2013...

Marie-Hélène et Jean-Yves Ageneau à St-Paul-en-P, Benoît Alain à Pouzauges, Jean-Marc Begaud à Montournais, Florence et Jacques Belaud à Mouchamps, Jacques Bourasseau à St-Amand-sur-S, Claire Bourgeois et Joël Cougnon à Mortagne-sur-S, Claudia et Christophe Boutin à Rorthais, Jean-Luc Couturier à St-Paul-en-P, Joseph Gaboriau à Pouzauges, Olivier Gachignard à St-Paul-en-P, Bernard Guerry à Rochetrejoux, Marcel Héraud aux Herbiers, Yves Le Corre à Rochetrejoux, Françoise Liaigre aux Herbiers, René Marquis à Sigournais, Isabelle Menanteau et Eddy Rivière à Mortagne-sur-S, Cédric Neau à Tiffauges, Anita Nori à la Flocellière, la famille Puaud à la Flocellière, Joseph Rautureau à St-Mars-la-R, Chrystiane Ravalard aux Herbiers, Claude Traon à Chantonay, Piet et Tonny Van Kampen à Chantonay, Bernard Vincendeau à la Flocellière, Bernadette et Claude Vincent à Pouzauges.

... ILS LES ONT VISITÉS !

Paroles de visiteurs...

« Initiative très intéressante. »

« Merci de promouvoir l'éco-jardinage ! »

« Merci beaucoup pour votre accueil très chaleureux. En jardinage, on a toujours à apprendre. »

« Toutes mes félicitations pour cette découverte des fleurs et l'entretien. »

« Que de fleurs ! C'est magnifique. De la recherche, de la beauté, du naturel... Continuez ! »

« C'est très intéressant, convivial, on apprend plein de choses et on en prend plein la vue ! »

UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE PLURI-DISCIPLINAIRE

sensibilisation

conseil

formation

ingénierie territoriale

édition

assistance maîtrise d'ouvrage

11 SALARIÉS



Laurent Desnouhes
Directeur



Marina Lanoue
Chargée de gestion
administrative et comptable



Aline Texier
Chargée de communication,
concertation,
développement durable



Carolle Sayagh
Chargée d'entretien



Blandine Renou
Chargée d'études eau,
sciences participatives et SIG



Claire Boucheron
Chargée d'études flore,
SIG et d'éducation à
l'environnement



Emmanuel Jarny
Responsable éco-jardinier
et transition 0 phyto



Pierre-Yves Marquis
Chargé d'études agriculture
- environnement



Olivier Fleury
Responsable pédagogique
et chargé d'études
transition énergétique



Caroline Paré
Chargée d'éducation à
l'environnement et d'études
faune



Julie Gomez
Chargée d'éducation à
l'environnement

-  Pôle administration
-  Pôle centre de ressources
-  Pôle accompagnement du territoire
-  Pôle éducation à l'environnement



SÈVRE ET BOCAGE

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

CPIE Sèvre et Bocage

Association Maison de la Vie Rurale
85700 LA FLOCELLIÈRE

Tél. 02 51 57 77 14
contact@cpie-sevre-bocage.com

Artisan du changement environnemental

www.cpie-sevre-bocage.com